ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/2761/oj

Journal officiel de l'Union européenne

C/2025/2761

23.5.2025

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/2761)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motivation de la décision
C(2025) 2761	16 mai 2025	Trioxyde de chrome (nº CE: 215-607-8; nº CAS: 1333-82-0)	Fratelli Creola S.r.l., Via Morena 10, 28024 Gozzano (NO), Italie	REACH/25/20/0	Galvanoplastie de substrats métalliques en vue de créer des surfaces à la durée de vie accrue et à l'aspect brillant ou mat pour des applications dans le domaine sanitaire, ainsi que pour des vannes et soupapes et leurs composants dans le secteur hydrosanitaire.	31 décembre 2032	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu).

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.